

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée
date d'émission : 18/09/2013 - 09:47

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Etablissement public du Musée du quai Branly, à l'attention de M. MARTIN Stéphane, 222 rue de l'université, F - 75007 Paris

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur : Autre

I.3) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Services.

Catégorie de services no 7 : Services informatiques et services connexes.

II.1.3) L'avis implique : la mise en place d'un accord cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Accord-cadre avec un seul opérateur

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Mise en place, hébergement et maintenance de la nouvelle plate-forme numérique du musée du quai Branly, incluant la refonte du site internet

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 72413000, 72415000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Informations sur les options

Options : Oui

II.2.3) Reconduction

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Informations sur les lots

Lot N°1

Intitulé : Conception graphique et ergonomique du site internet

1) Description succincte : Conception graphique et ergonomique.

2) Classification CPV : 72413000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot N°2

Intitulé : Conception, réalisation, maintenance et hébergement du futur site Internet

1) Description succincte : Conception, réalisation, maintenance et hébergement du futur site Internet

2) Classification CPV : 72413000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5% sera appliquée pour chacun des lots.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 51-VI du Code des marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.2.2) Capacité économique et financière

III.2.3) Capacité technique

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2013-MQB-01785-MA-00-00

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 30/10/2013 à 17 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Pour le lot 1

La part forfaitaire commence à compter de la notification du marché au titulaire jusqu'à la réception sans réserve de la prestation.

La part à commandes commence à compter de la réception de la part forfaitaire pour une durée de 12 mois reconductibles 2 fois pour la même durée.

Pour le lot 2

La part forfaitaire commence à compter de la notification du marché au titulaire jusqu'à la validation sans réserve de chacune des phases.

La part à commandes commence à compter de la fin de la période de vérification de service régulier pour une durée de 12 mois reconductible deux fois pour la même durée.

Le dossier est téléchargeable sur le site :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>
les critères de sélection sont énoncés dans le règlement de la consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04,

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Etablissement public du musée du quai branly - service juridique, 222 rue de l'université, 75007 Paris, . E-mail : marches-publics@quaibrantly.fr. URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 18 septembre 2013

■ [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2482475**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

JOUE Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

Classification CPF : 72

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)